



Monsieur le président,

Il y a un an exactement, vous présentiez une feuille de route en vue de la "reconquête de l'IDEX". Au nom de cette reconquête, vous annonciez la fusion de l'université Paul Sabatier avec l'université Jean Jaurès, à l'horizon janvier 2019, avec perte de la personnalité juridique pour ces deux universités, fondues au sein d'un "grand établissement" dont le statut (dérogatoire au code de l'Education) sera fixé sur mesure, *ex post*. Lors du Comité Technique d'Etablissement (CTE) de fin janvier 2017 où vous avez refusé que le CTE vote sur ce projet (aux conséquences pourtant si importantes pour l'ensemble des personnels) et où vous avez balayé l'idée que les personnels puissent être consultés par référendum, vous avez en particulier affirmé qu'il restait "10 mois [jusqu'à fin novembre 2017 donc] de travail intense d'homogénéisation de la politique des BIATSS à faire en collaboration avec l'UT2". Ces 10 mois sont passés et, début décembre, l'UT2 a donné une réponse d'une clarté cinglante à votre proposition. En répondant NON aux deux questions qui leur étaient posées (NON au projet d'intégration actuellement projeté et NON à ce projet même s'il est assorti d'une période transitoire avec conservation de la personnalité juridique), avec une majorité sans appel (62 % chez les personnels et 94 % chez les étudiant.e.s) et des taux de participation élevés, personnels et étudiant.e.s ont dit leur refus de poursuivre le projet actuel.

Aujourd'hui, nous vous demandons de prendre acte de ce refus. La légalité des décisions du CA n'est rien si elle n'est pas fondée sur la légitimité de ses choix. Comment oser encore vouloir avancer au pas de charge vers cette fusion avec UT2 alors que l'exigence démocratique la plus basique, le respect du résultat des urnes, impose de faire une halte ? Quelle personne accepterait une union avec un.e conjoint.e non consentant.e ? Vous pouvez certes vous abriter derrière les décisions votées en CA mais, si vous avez la légalité, vous n'avez plus la légitimité.

Pour cette raison, nous vous demandons qu'une consultation des personnels et des étudiant.e.s soit organisée à l'UT3 comme cela a été fait à l'UT2. Ce sont eux, les personnels et les étudiant.e.s, qui vous ont porté à la présidence et ce sont ceux que vous êtes censé représenter et défendre. Face à un tel enjeu : le passage d'universités à des collèges, alors même que vous aviez affirmé ne pas être favorable à cette évolution lors de la campagne pour la présidence de l'UT3, vous tourner vers l'ensemble de la communauté universitaire pour la consulter et tenir compte de son avis est une exigence démocratique bien modeste. Refuser de le faire signifierait prendre le risque d'installer définitivement la défiance et avoir à assumer la responsabilité d'une fracture entre celles et ceux qui pilotent la gouvernance et celles et ceux qui font que la machine marche.

Au-delà du scepticisme sur cette perpétuelle course à l'échalote qui épuise jusqu'aux plus volontaires, plus l'université de Toulouse "avance", plus elle s'éloigne de toutes celles et ceux qui la font vivre, toutes celles et ceux qui en sont le cœur et la substance. Aussi, aujourd'hui, nous croyons que la reconquête la plus urgente est celle de votre légitimité à poursuivre un processus dont les conséquences sont trop importantes pour ne pas donner à chacun la possibilité de dire s'il l'approuve ou pas.

Solidairement,

Sud ESR Rangueil, 15 janvier 2018

copie : à l'ensemble des personnels de l'université Toulouse 3

